

Espaces Naturels Sensibles

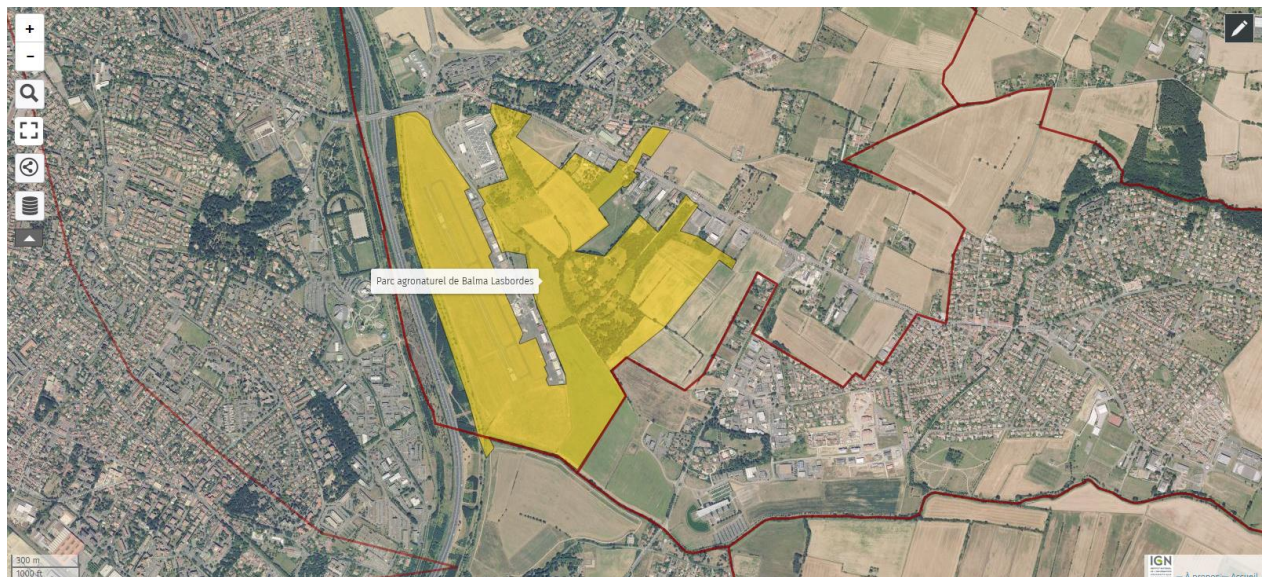
Proposition de projet pour le territoire de Balma dans le cadre de l'appel à projet lancé par le Conseil Départemental.

Intitulé

Un parc agro-naturel métropolitain à Lasbordes

Localisation du projet

Balma, zone agro-naturelle s'étendant de la vallée de Hers au chemin de Ribaute et de la route de Castres (D826) à la vallée de la Saune.



Description synthétique

Créer un ENS d'initiative territoriale pour l'acquisition, l'aménagement et la gestion partenariale innovante d'espaces agricoles et naturels situés dans la trame verte et bleue.

Objectifs poursuivis

- **Assurer la sauvegarde et le suivi des habitats naturels menacés par la pression de l'urbanisation,**
 - Préserver l'avenir en encourageant les collectivités, grâce à l'initiative citoyenne, à activer des outils de protection du foncier (ZAP, PAEN ...).
- **Préserver la qualité du site, de ses paysages, et de sa biodiversité au profit de la population,**
 - Evaluation et suivi de la biodiversité
 - Développer des espaces pédagogiques et d'observation.
- **Créer un maraîchage de proximité en frange urbaine pour une distribution locale de qualité agro-écologique,**
 - Pour un rôle de transition entre les espaces naturelles et les zones urbanisées,
 - Pour contribuer à terme à l'alimentation locale et "bio" de la population en lien avec les habitants : développement des AMAP, coopératives, marchés...
- **Préserver les grandes continuités écologiques du secteur,**
 - Vers le nord en direction du parc de Pin-Balma et de la vallée du Noncesse en préservant les zones boisées en transition avec la ZNIEFF,
 - Vers le sud, a fortiori en présence de la jonction est, avec l'espace nature de Ribaute,
 - Tout le long des rivières Hers et Saune.

Enjeux naturalistes identifiés sur le site

- Concrétiser physiquement et dans les textes (PLUiH, SCoT) la continuité écologique vers Pin Balma (présente au SCOT mais à affirmer),
- Retrouver des connexions (le long de l'Hers et de la Saune), qui seront détruites par la jonction est,
- Mettre en place un observatoire de la biodiversité du parc de Lasbordes,
- Retrouver des usages bien identifiés et reconnus par les collectivités : parc urbain, pédagogie de la nature, agriculture urbaine...

- Préserver des terres agricoles de qualité en développant une agriculture agro-écologique respectueuse de l'environnement,
- Participer à la production alimentaire urbaine, tout en développant un lien de proximité avec les habitants, et une interface entre zones de nature et secteurs d'habitat,
- Préserver la biodiversité observée : Jacinthe de Rome, orchidées sauvages, mammifères, arbres remarquables...
- Retracer des chemins creux et sentiers nature, pour assurer les continuités écologiques et piétonnes, et la qualité paysagère,
- Mettre en place des aménagements pour l'accueil du public (sentiers, signalétique, aire de pique-nique, aménagements pmr...).

Menaces identifiées

- **Préserver des terrains aujourd'hui agro-naturels et boisés de l'urbanisation potentielle**
 - Risque d'appauvrissement de la biodiversité parfois protégée et classée (ZNIEFF) : par exemple, les espaces menacés par l'urbanisation sont fréquentés par le Blaireau, le Chevreuil, de petits batraciens... la Jacinthe de Rome est également présente, ainsi que des arbres centenaires et remarquables,
 - Urbanisation accélérée liée à l'arrivée sur ce site d'une grosse unité de soins,
 - Espaces visés dans le SCOT pour une extension de l'urbanisation dans les zones non imperméabilisées et classé dans le SCoT "cœur d'agglomération" : 27,5 pixels soit 31900 habitants et 9000 emplois sur 248 ha d'extension,
 - Zone entourée de ZAD et de ZAC en cours,
 - ZAC Malpère
 - ZAD de l'Albigès
 - Zone « Marcaissonne »
 - Zone de Rebeillou
 - ZA ginestrière
 - Présence d'une centralité en projet à l'est de la jonction est (PADD du PLUiH)

- La ZAD de Lasbordes est arrivée à échéance en 2016, et la pression foncière s'exerce directement sur les terrains,
- Présence du bus en site propre, qui est un axe de développement de l'urbanisation.

- **Construction de la jonction est dans la continuité écologique de la Saune**
 - Impact du chantier sur le secteur,
 - Coupure par la jonction est de la zone à protéger avec le parc de la Ribaute.